

### 2.4.5 Les zones des bancs d'équipe

Les zones des bancs d'équipe doivent être tracées à l'extérieur du terrain de jeu et limitées par deux (2) lignes comme indiqué dans la figure 1.

Il doit y avoir quatorze (14) sièges disponibles dans la zone des bancs d'équipe pour les membres du banc d'équipe qui sont constitués des entraîneurs, entraîneurs-adjoints, remplaçants, joueurs éliminés et accompagnateurs.

Toutes les autres personnes doivent être à deux (2) mètres au moins derrière le banc d'équipe.

### 2.4.6 Lignes de remise en jeu

Deux (2) petites lignes de quinze (15) cm de long doivent être tracées en dehors du terrain de jeu, sur la ligne de touche à l'opposé de la table de marque, avec leur bord extérieur à 8,325m du bord interne des lignes de fond. (En d'autres termes, à hauteur du sommet de l'arc de la ligne à trois points.)

### 2.4.7 Zones des demi-cercles de non-charge

Les demi cercles de non-charge doivent être tracés sur le terrain de jeu, limités par :

- deux lignes parallèles perpendiculaires à la ligne de fond, leur bord intérieur étant à 1,25 m de la projection au sol du centre du panier et se terminant à 1,20 m du bord interne de la ligne de fond.
- un demi-cercle de 1,25 m de rayon mesuré depuis le bord intérieur de la circonférence à partir du centre du panier. Le demi-cercle rejoint les deux lignes parallèles

Les zones des demi-cercles de non-charge sont complétées par des lignes imaginaires rejoignant les extrémités des lignes parallèles directement sous la face avant des panneaux.

Les lignes du demi-cercle de non-charge ne font pas partie des zones des demi-cercles de non-charge.

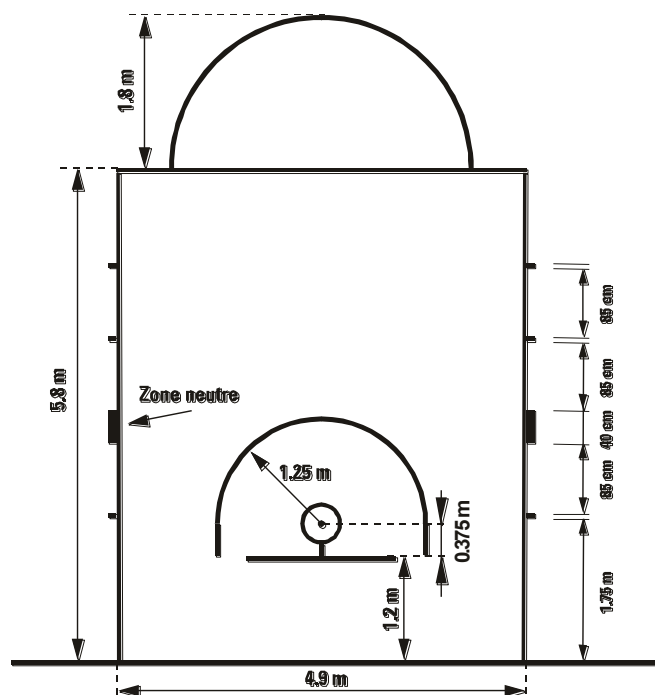


Figure 2 – Zone restrictive